



« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes »
écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

L'Édito...

BONNE ANNÉE ...

Après une année 2015 ô combien difficile et au moment où nous démarrons une année 2016 dans un climat anxiogène, nous avons choisi de « ressortir » les vœux énoncés par Jacques Brel le 1^{er} janvier 1968...

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier ... Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque... Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »...

Face aux enjeux et aux attaques qui nous attendent, soyons fiers de ce que nous sommes et refusons la résignation !

Bonne et heureuse année... malgré tout !!

« Haut Fonctionnaire »

Le canard, déjà bien mal en point à cause d'un vilain virus, constate avec un incommensurable écœurement que la différence de traitement entre les fonctionnaires « de base » et les hauts fonctionnaires a encore franchi un cap indigne dans un Etat soi-disant de droit et dans une République qui prétend avoir notamment comme valeur l'égalité.

Du côté des « puissants », Agnès Saal (ex-directrice de l'INA) détourne environ 80.000 euros d'argent public pour frais de taxis.

Du côté des « misérables », un contrôleur des Finances publiques détourne 8.378 euros en virant, sur un compte ouvert à son nom, des sommes comptabilisées sur des comptes de tiers.

La première, ministériellement protégée, écope d'une exclusion de la fonction publique pendant deux ans, dont six mois ferme. Dans quelques mois, elle pourra donc de nouveau déshonorer notre statut en étant planquée et grassement payée au fin fond du ministère de la culture...

Sommaire !

- L'Édito : Bonne année...
- « Haut Fonctionnaire »...
- Info : ça se passe ailleurs
- PCR : De qui se moque-t-on ?
- Mobilisation...

Décembre 2015 : Dax, les agents « au bout du rouleau »...



... Le deuxième a été révoqué lors d'une CAP en 2013, sans droit à pension. Sa faute est certes condamnable, mais le préjudice est néanmoins 10 fois inférieur.

Cette disproportion des peines prouve que les privilèges de la caste des dirigeants de la fonction publique persistent et s'amplifient, alors qu'ils ne cessent de nous imposer la rigueur salariale.

De par leur attitude arrogante et méprisante en tout domaine, nos « responsables » contribuent magistralement à dégrader l'image de tous les fonctionnaires.

Le canard se rappelle aussi de l'histoire d'un TPG des Landes qui se livrait à la vente d'armagnac non déclaré à ses amis restaurateurs... avec pour unique sanction une mise à la retraite d'office !

Alors, mesdames et messieurs les puissants, augmentez nos salaires et réduisez vos bénéfiques, la justice de « classe » ne sera pas éternelle...

INFO... !

Ça se passe ailleurs

Dans le Cher, les agents « prennent cher » et en ont ras le bol !!

Adresse revendicative des agents des finances publiques de Vierzon

Nous, agents des finances publiques de Vierzon (CHER) sommes en grève aujourd'hui 19 janvier à 93,33 % avec le soutien des sections syndicales Solidaires, CGT et FO.

Nous exigeons la création immédiate de 6 emplois :

- SIP : 1 B et 2 C
- SIE : 1 B et 1 C
- SPL : 1 B et maintien du A à la disposition du directeur

Nous venons de nous réunir en assemblée générale. A l'issue de celle-ci, il a été décidé de reconduire la grève demain.

De plus, nous sollicitons une audience auprès de la Direction Générale à Bercy dans les plus brefs délais pour faire entendre nos revendications en matière d'emplois restées vaines jusqu'à ce jour :

- Le service public ne peut plus être assuré compte-tenu des effectifs réels dans les services (sonneries de téléphone dans le vide, courriers et courriels non traités dans des délais décents, voir non traités du tout pour ne citer que ces exemples) ce qui induit une réception de plus en plus importante en nombre et un public agacé de ne pouvoir joindre les services.
- Vierzon compte une population en grande difficulté sociale et financière, très demandeuse à tout point de vue (renseignements, délais de paiements, etc.) pour qui le service public est indispensable.

L'internet, tel que veulent l'imposer les instances dirigeantes en remplacement des agents n'est nullement une réponse adéquate.

Nous n'ignorons pas que la gravité de la situation à Vierzon concerne également les autres services de la DDFiP du Cher et ceux des autres départements.

La section des Landes apporte tout son soutien aux agents et camarades de Vierzon et du Cher.



PCRCP : De qui se moque-t-on ?

Le Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine doit ou plutôt devrait être mis en place dans les Landes le 01/09/2016.

L'intersyndicale SOLIDAIRES-CGT-FO a demandé la tenue d'un CTL et d'un CHS-CT dédiés à cette restructuration.

En fonction des réponses de M Ravon et des éléments de débats qui nous seront peut-être fournis, SOLIDAIRES Finances Publiques proposera à l'intersyndicale de réclamer, à l'instar de ce qui a été demandé et obtenu en Haute-Savoie, le report de la mise en place de ce PCRCP.

Comment pourrait-il en être autrement quand on constate avec quelle « désinvolture » la direction locale a, au détour d'une question diverse à l'ordre du jour du dernier CTL, acté cette restructuration qui implique en particulier la disparition de toutes les anciennes structures « FI ».

Le DG lui-même a pourtant demandé aux directeurs locaux de porter une attention toute particulière à cette réforme censée « améliorer l'examen des dossiers complexes des particuliers ».

C'est sans doute cette attention toute particulière qui explique que la mise en place de ce pôle n'ait donné lieu à aucune information sur l'essentiel, c'est à dire une étude des charges de ce nouveau service et leur impact sur les conditions de vie au travail des agents.

Il est vrai que si ces informations avaient été fournies, elles auraient mis en évidence le sous-dimensionnement flagrant de cette nouvelle structure.

Affaire à suivre... Encore une !!!



**emploi
service
public**

Plus d'agents
pour un meilleur
service public

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS



**emploi
service
public**

Défendre et renforcer
le Statut, c'est défendre
les droits des citoyens

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS



salaires

1 an de dividendes versés
aux actionnaires
= 30 % d'augmentation
du point d'indice

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS



**emploi
service
public**

Les réformes territoriales
et de la santé, c'est la fin
du service public de proximité

**Manifestation à Mont-de-Marsan
10h00 Hôpital Layné**



Retrouvez nous sur nos médias...



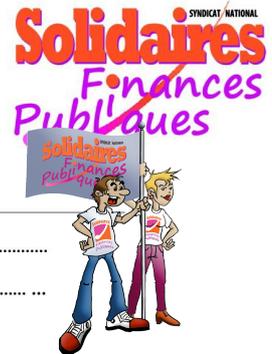
POURQUOI SE SYNDIQUER....

La représentativité seule ne suffit pas à une organisation syndicale pour être vraiment reconnue. Le nombre des syndiqués revendiqués est au moins aussi essentiel quand il s'agit d'aller négocier. Quand un militant de Solidaires Finances Publiques s'adresse à un directeur, un parlementaire ou un ministre, il lui parle au nom de plus de 20 000 adhérents !

Partant de là, le fait d'adhérer à Solidaires Finances Publiques est un acte fort, une manière de se faire entendre, d'être reconnu, écouter, consulté, entendu.

2016

BULLETIN D'ADHÉSION



SECTION :

Coupon à remettre à votre correspondant accompagné du règlement

NOM (marital) _____ Prénom _____
 NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....
 Grade : Echelon Indice
 Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)
 N° ANAIS (10 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel@dgfp.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____ Mel personnel

Solidaires Finances Publiques